

toujours décroissante, de l'objet défendu. Complaisances vénielles, se dit-il, et c'est vrai encore jusque-là. Il ne reste, hélas, plus qu'un pas à franchir, un tout petit pas sur un terrain glissant bien préparé, sans obstacle qui puisse arrêter le mouvement acquis.

C'est fait. Ce malheureux en face du crime consommé s'étonne d'en être arrivé là. Cette ignominie, dont il se serait détourné avec horreur si elle s'était offerte à lui subitement, c'est à peine s'il en a senti l'approche, tant son regard fasciné par l'obsession de la même couleur séduisante a perdu de son acuité normale pour la perception des autres. Il sait fort bien qu'il aurait dû et pu s'arrêter. Mais où et quand ? C'est la juste punition de la léthargie volontaire où il s'est plongé, que cette sorte d'impossibilité pour lui de s'arrêter sur le chemin du mal une fois qu'il s'y est délibérément engagé.

La cause de cette ruine, l'unique cause ? C'est l'habitude du péché véniel. Voilà le grand coupable. Les péchés mortels que j'appellerais volontiers péchés de surprise, sont rares. Très fréquents, au contraire, les péchés mortels commis en fatale conclusion pratique de la vitesse acquise du péché véniel passé à l'état d'habitude. J'ai entendu un prédicateur de retraite affirmer que le péché véniel habituel était, en définitive, chose plus grave que le péché mortel. Sous un certain rapport, la formule est absolument juste, psychologiquement très fondée. L'édifice peut résister à la violence d'une rafale qui passe, s'il tombe, par hasard, on en peut relever les ruines. L'infiltration souterraine qui mine ses fondations l'abat infailliblement et en rend la restauration à peu près impossible.

C'est l'histoire de toutes les chutes retentissantes qui, au cours des siècles, ont le plus affligé l'Église.

Les hommes de vertu ne sont point tombés tout d'un coup au fond de l'abîme, oh ! non. Ces sortes de catastrophes ont leurs antécédents ; elles ne sont qu'une résultante de prémisses qui peuvent s'allonger plus ou moins, mais reviennent toutes, en fin de compte, à la légèreté coupable avec laquelle on s'est tout d'abord familiarisé avec le désordre initial du péché véniel passé à l'état d'habitude. Qui dira les ravages que ferait dans nos rangs, par exemple, la négligence de l'oraison, le contact familier avec le fruit défendu, la perte graduelle du sens sérieux de notre